

Le 12 septembre, MM. les Directeurs écrivent qu'ils attendent le projet de devise ; et le 26 décembre, la réponse est que la médaille « a été arrêtée, mais qu'on est encore en différend pour la légende. »

Le 4 mai 1703, M. Anisson mande : « Je ne vous dirai que deux mots sur votre médaille. On mettra d'un costé la teste du roy avec la légende ordinaire : *Ludovicus magnus* ; au revers la Ville de Lyon représentée par une femme couronnée de tours qui reçoit des mains du roy un caducée, symbole du commerce, ayant à ses pieds une corne d'abondance et des ballots de marchandises avec un écusson aux armes de cette ville avec la légende : *Augusta commerciorum tutela*. » — Et le 28 du même mois, le député annonce l'envoi, par le prochain ordinaire, du dessin de cette médaille.

Le 10 juin suivant, MM. les directeurs répondent : « Nous sommes très-satisfaits de la médaille qui a été arrêtée pour notre Chambre ; elle est très-naturelle et aussi simple qu'il le faut pour être excellente ; tout ce qui nous embarrasse, c'est que nous avons peine à croire que le graveur puisse exécuter tout le dessin de cette médaille qui nous paraît extrêmement chargée ; vous pourrez en ce cas supprimer la corne d'abondance et les ballots de marchandises, parce que le commerce est suffisamment désigné par la légende et que nous craignons que les figures qui doivent entrer dans cette médaille ne soient trop petites à cause de la quantité qu'il y en a, mais nous n'avons qu'à nous laisser conduire et tout ira bien ; nous vous prions seulement de les faire frapper incessamment et de nous les envoyer avec les jetons. »

Ces observations furent soumises à Messieurs de l'A-